

APPEL À PROJETS 2023

pour les collectivités de Maine-et-Loire

MobiPro

Faites évoluer les pratiques de mobilité sur les zones d'activités de votre territoire

Le Siéml vous accompagne financièrement

Avec le dispositif MobiPro, le Siéml finance les démarches d'animation des zones d'activités sur les questions de mobilité durable lancées par votre territoire.

MOBIPRO, QUEL FONCTIONNEMENT ?

Le Siéml soutient financièrement les EPCI pour toutes prestations entrant dans le cadre du cahier des charges disponible sur le site du Siéml :

- accompagnement à la mobilisation des entreprises et diagnostic mobilité sur la zone d'activités ;
- accompagnement à la mise en place d'animations autour de la mobilité durable (Défi mobilité, événements thématiques) ;
- accompagnement à la constitution d'un groupe de travail inter-entreprises en vue de l'élaboration d'un plan d'actions sur la zone d'activités.

MONTANT DES AIDES

Le Siéml finance 25 % du montant global du projet, dans la limite de 25 000 € par projet.

COMMENT CANDIDATER À L'APPEL À PROJET ?

Les candidatures s'effectuent par voie dématérialisée exclusivement à partir de www.sieml.fr/mobipro

CALENDRIER

SESSION 1

Date limite de candidature

Vendredi 19 mai 2023

Décision d'attribution des aides

→ Mardi 27 juin 2023

SESSION 2

Date limite de candidature

Vendredi 27 oct. 2023

Décision d'attribution des aides

→ Mi-décembre 2023

UN ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE EN 3 VOILETS



MOBILISATION ET DIAGNOSTIC



ANIMATION ET SENSIBILISATION



CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL

Consultez le détail du cahier des charges sur www.sieml.fr/mobipro

VOTRE INTERLOCUTEUR

PÔLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Service planification - ingénierie

02 41 20 75 57

transition-energetique@sieml.fr

C'est le moment de candidater !

Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

9 route de la Confluence - ZAC de Beuzon

Écouflant - CS 60145 - 49001 Angers cedex 01



MobiPro 
Vers des déplacements plus durables

SIÉML
Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire